

« Celui qui ouvre une école ferme une prison." **Victor Hugo**

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des présents (le groupe UMP ayant quitté la séance) une motion de soutien contre la baisse des dotations horaires dans l'éducation nationale. Le texte adopté rappelle que le gouvernement supprimera 16 000 postes dans l'Education Nationale à la rentrée scolaire 2011. L'Académie de Besançon est la 4^{ème} académie la plus touchée par les suppressions de postes avec 94 pour le premier degré et 177 pour le second degré.

A Montbéliard, tous les lycées sont touchés. Ainsi, disparaissent : 7 postes au Lycée du Grand Chênois, 6 postes au lycée Viette, 3 postes au lycée Cuvier, 2 postes au lycée professionnel Les Huisselets, 2 postes au Lycée professionnel Viette. Les collèges n'ont pas été épargnés avec 5 postes au collège Pergaud-Brossolette.

Ces suppressions de postes imposent aux élèves et enseignants des contraintes de plus en plus fortes en termes d'effectifs dans les classes, de disparitions d'options ou de travaux en demi-sections.

Cette politique menée par le Gouvernement met particulièrement à mal notre système éducatif et organise ainsi son démantèlement. Aujourd'hui, le budget consacré à l'éducation ne cesse de diminuer. Symboliquement, la charge des intérêts de la dette nationale dépasse pour la première fois le budget de l'Education Nationale : quand un pays consacre plus d'argent à payer ses créanciers qu'à former ses enfants, on peut légitimement s'interroger sur le sens de l'avenir. Car si l'éducation participe au développement et à l'épanouissement personnel, elle est fondamentale au bon fonctionnement de notre démocratie et de l'économie de notre pays.

Les élus de la majorité – liste « Montbéliard, un projet, une passion »